

Département
MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L

Séance du 4 juillet 2024

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	25

Date de la Convocation 27 juin 2024
--

Date d’Affichage

27 juin 2024

Objet de la délibération

No 2024-100194

**Ressources humaines
Création d’un emploi permanent**

Le quatre juillet deux mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s’est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Pascal POISSON, Dominique THUAULT, Jean-Pierre SCHANG, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Alain GUENON, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Catherine RUIZ COLLAS, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ

Absents représentés : Mohamed BENAHMED pouvoir à Romain RICHOMME, Juan GARCIA RODRIGUEZ pouvoir à Karine BOCQUET, Coralie ADNOT pouvoir à Etienne DHUICQ

Absentes excusées : Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie PRIEUR
Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Conformément à L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’organe délibérant de la collectivité ou de l’établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l’effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1,

Vu le tableau des emplois voté lors du conseil municipal en date du 31 janvier 2024,

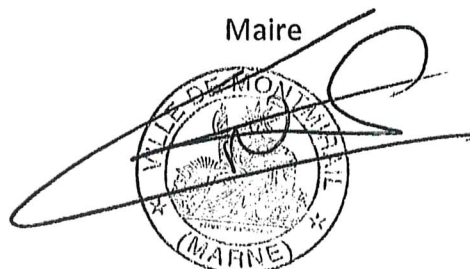
Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d’adjoint administratif dans le cadre du recrutement du responsable de l’urbanisme, de l’aménagement et de la gestion du patrimoine

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- De créer un poste dans la filière administrative au grade d’adjoint administratif territorial (catégorie C) à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2024.
- De modifier le tableau des emplois
- De préciser que les crédits correspondants sont inscrits au budget

Etienne DHUICQ

Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20240704-del2024-100194-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 09/07/2024

Publication : 11/07/2024

le Maire

